

Publication des *Essentiels 2021* de l'Inventaire national des matières et déchets radioactifs

L'Andra publie *Les Essentiels 2021* de l'Inventaire national des matières et déchets radioactifs. *Les Essentiels 2021* présentent l'évolution annuelle des stocks de matières et déchets radioactifs présents, en France, au 31 décembre 2019.

Cette publication vient compléter l'Inventaire national des matières et déchets radioactifs, désormais mis à jour tous les 5 ans¹, dont la prochaine édition est prévue pour 2023.

Etablis sur la base des données déclarées par les producteurs et détenteurs de déchets radioactifs à fin 2019, les *Essentiels 2021* n'intègrent pas les discussions en cours dans le cadre de l'élaboration du cinquième Plan national de gestion des matières et déchets radioactifs (PNGMDR), suite au débat public organisé par la Commission nationale du débat public en 2019.

Au 31 décembre 2019, on comptait 1 670 000 m³ de déchets radioactifs, pris en charge par l'Andra ou destinés à l'être, présents sur le territoire français. Ces déchets sont issus de 5 secteurs économiques utilisant la radioactivité (voir graphe).

Plus de 90% de ces déchets radioactifs produits à fin 2019 (TFA et FMA-VC) sont déjà ou seront stockés dans les centres de surface de l'Andra dans la Manche ou dans l'Aube.

Les déchets HA et MA-VL sont quant à eux destinés à être stockés dans Cigéo, le projet français de stockage de déchets radioactifs en couche géologique profonde en Meuse / Haute-Marne. Aujourd'hui plus de la moitié de ces déchets sont déjà produits. Ils représentent de l'ordre de 3% du volume et concentrent plus de 99% de la radioactivité de l'ensemble des déchets radioactifs.

Enfin, 6% sont des déchets de faible activité à vie longue (FA-VL).

L'Andra est chargée de réaliser l'Inventaire national des matières et déchets radioactifs présents sur le territoire français. L'Inventaire national est un outil précieux pour le pilotage de la politique de gestion des matières et déchets radioactifs ; qui offre une vision aussi complète et exhaustive que possible des quantités de matières et déchets radioactifs et publie.

À chaque nouvelle édition de l'Inventaire national, l'Andra réalise également des « inventaires prospectifs » qui fournissent des estimations des quantités de matières et déchets selon plusieurs scénarios contrastés liés au devenir des installations et à la politique énergétique de la France à long terme. Les inventaires prospectifs de la dernière édition de l'Inventaire national (2018) sont rappelés dans les *Essentiels 2021*.

L'ensemble des données de l'Inventaire est disponible sur le site web dédié www.inventaire.andra.fr et en open data sur data.gouv.fr.

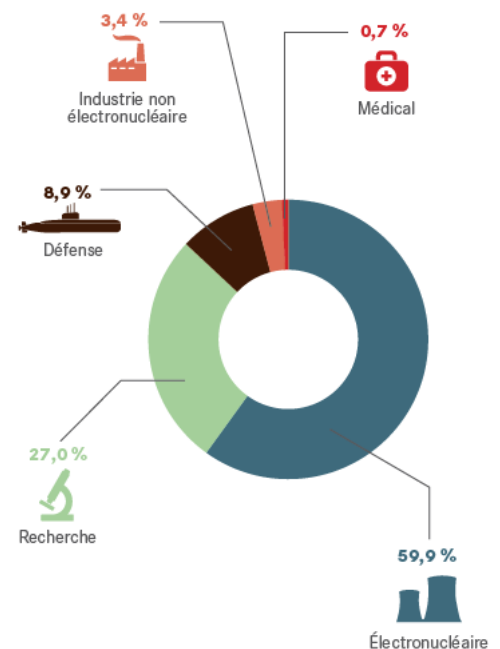
À propos de l'Andra

L'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) est un établissement public à caractère industriel et commercial créé par la loi du 30 décembre 1991. Ses missions ont été complétées par la loi de programme du 28 juin 2006 relative à la gestion durable des matières et déchets radioactifs.

Indépendante des producteurs de déchets radioactifs, l'Andra est placée sous la tutelle des ministères en charge de l'énergie, de l'environnement et de la recherche.

L'Andra met son expertise au service de l'État pour trouver, mettre en œuvre et garantir des solutions de gestion sûres pour l'ensemble des déchets radioactifs français afin de protéger les générations présentes et futures du risque que présentent ces déchets.

Contact presse : Emilie Grandidier, Responsable presse, 06 47 46 54 95, emilie.grandidier@andra.fr
@Andra_France
<https://www.youtube.com/user/andrafr>



Répartition par secteur économique du volume de déchets (en équivalent conditionné) déjà stockés ou destinés à être pris en charge par l'Andra à fin 2019

¹ En vertu de l'article L542-12 du code de l'environnement, modifié par loi n° 2020-1225 du 7 décembre 2020.